

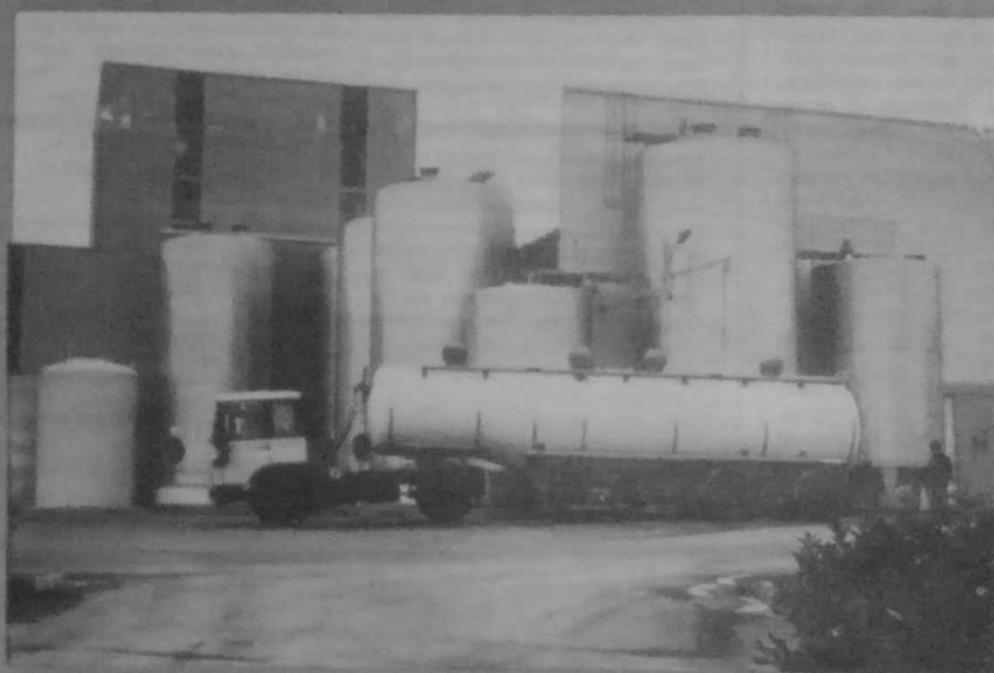
**PRESQU'ILE
DE RHUYS**

ECHEC AU
TOURISME
DE LUXE

LE PEUPLE BRETON

2^F
Marsuel

Aujourd'hui, être libre c'est être informé



**A QUI
PROFITE
LE LAIT
BRETON**

**LES
LYCÉENS
ET LA
LANGUE
BRETONNE**

(page 12 - 13)



Edito

MILITANTS BRETONS REJOIGNEZ L'U.D.B!

Par diverses manifestations, dont le spectaculaire rassemblement de Guingamp, le combat culturel breton s'est renforcé considérablement ces derniers mois. Mais plus que jamais, il est évident que le problème culturel est, en Bretagne, un combat politique. Le mépris ou l'ignorance dans laquelle sont tenus les langues et cultures des peuples de l'hexagone par le pouvoir actuel, qui poursuit dans ce domaine la politique de tous les pouvoirs français centralisateurs de plus d'un siècle, sont dans la nature même de ce pouvoir.

C'est un appel que nous lançons ici. A tous ceux qui préoccupent sincèrement le sort du breton vivant, du breton parlé, du breton écrit, à ceux qui luttent pour l'enseignement de notre langue, à ceux qui veulent connaître et faire connaître notre histoire, nos éditeurs de livres et revues culturelles, notre histoire, nos éditeurs de livres et revues culturelles, nos éditeurs de musique, aux chanteurs, danseurs et musiciens, à ceux qui passionnent le savoir-être de nos monuments et de nos œuvres d'art; cessez de vous cantonner dans la voie stérile de l'académisme. Rejoignez l'U.D.B. Rejoignez le premier et le meilleur des partis politiques bretons. Il y a chez nous de la place pour tous, dans le respect de votre spécialisation et de votre engagement.

Car c'est tout un système qu'il s'agit de combattre: la reconnaissance et l'épanouissement des valeurs culturelles du peuple breton passent par la reconnaissance de ce peuple et par la construction d'une Bretagne socialiste.

Et cette construction du socialisme breton nécessite des bases claires. Nous voyons en ce moment des groupuscules à l'agressive phraséologie de gauche, s'échiner et disparaître dans l'indifférence générale, toute éblouie.

Il ne s'agit pas ici, pas plus aujourd'hui qu'hier, de condamner les militants de bonne foi qui sont entrés dans ces groupuscules mais bien ces « organisations » elle-mêmes qui cachent leurs fragilités politiques et leurs alliances étranges sous un vocabulaire de gauche, qui n'avaient jamais fait une analyse claire et honnête de la situation du peuple breton, qui ne sont jamais données les structures d'un parti démocratique et sérieux.

L'U.D.B. quant à elle — et même parmi ceux qu'elle gêne, beaucoup le reconnaissent — est ce parti sérieux et démocratique qui prend de plus en plus d'importance politique et, seul, sans bluff, 500 implantations (38 sections) est intégrée, comme sa presse, en français ou en breton, sans aucune subvention extérieure. Sa régularité démocratique: 12 congrès annuels, 150 comités directeurs ou comités exécutifs mensuels. Qui dit mieux en 12 ans ou 144 mois? Ou sont les partis aux dizaines de candidatures électorales-bidon des dernières années? Hier l'U.D.B. présentait cinq, puis sept candidats. En 1976, nous en présentons neuf.

On nous proposait récemment l'union. Mais c'est oublier que l'U.D.B., depuis 1964 — c'est-à-dire bien avant que n'aient lieu les entreprises de diversion que l'on sait — n'a pas cessé d'être une union: union de marxistes et de chrétiens, union de réformistes sincères et de révolutionnaires, union d'intellectuels et de travailleurs, union de bretonnais et de franciscains. Mais union sur des bases claires, sur des bases minutées (celle de notre charte), et union dans le sérieux et la discipline librement consentis car notre peuple a besoin d'une vraie organisation politique, durable et forte. Pour donner au peuple breton les moyens de sa libération nationale et sociale, l'U.D.B. demande la participation de tous ceux qui comprennent qu'un combat clair, mené sur la base de la lutte des classes, est le seul moyen pour que le peuple breton voit reconnaître sa vocation nationale, son originalité et sa dignité.

Sur ces bases, notre porte reste en permanence ouverte à tous. Pour notre peuple, vive l'union, l'union démocratique, et l'union bretonne.



La vie de

Souscription permanente pour le progrès du « Peuple Breton »

NOUS POURRIONS PLUS!

Depuis des mois, nos lecteurs les plus fidèles nous adressent des encouragements et des félicitations: notre modestie devrait beaucoup souffrir si nous insistions dans le « Courrier des Lecteurs » des appréciations comme collectives (qui nous vient du directeur d'un autre publication bretonne) « Le Peuple Breton? » un modèle en matière de presse politique chez nous ».

Que tous ceux qui nous encouragent — comme aussi ceux qui nous font des suggestions ou des critiques constructives — sachent que nous les accueillons avec joie et que nous nous en souvenons et que nous en tenons compte.

Mais sachiez aussi que nous pourrions aisément faire mieux. Oui, mieux. Notre équipement a, depuis des mois dans ses cartons, le projet d'une autre formule du P.B. plus moderne, plus populaire, plus efficace. Chaque mois, faire de place nous laissons de côté des articles, des nouvelles, des analyses. Rien que ce mois-ci, nous aurons pu vous parler de rôle de la presse, « questions » en Loire-Atlantique, de la crise de la conservation dans le pays de Quilicon, du motif de « Nantes-métropole », de l'histoire de l'architecture de Bretagne. Nous au-

BIENTOT LE CONGRÈS DE L'U.D.B.

Les 17 et 18 avril, à Lectudy, le congrès annuel de l'U.D.B. rassemblera les délégués des sections de notre parti. Sa préparation, à laquelle nous attachons le plus grand soin, avance et dans les sections, les thèmes de discussion sont débattus, parfois depuis plusieurs semaines. Le Bureau Politique a (en séance de nuit) mais la dernière mais à son rapport qui sera soumis au vote des délégués lors de la première journée du congrès. (Nous en présentons d'ailleurs quelques extraits). Et les équipes techniques commencent à se mettre en place pour faire de cette retrouvaille annuelle des militants de l'U.D.B., auxquels viendront se joindre, comme à l'accoutumée, les délégués des mouvements frères des autres peuples de l'Europe, un temps fort de l'activité politique de gauche en Bretagne.

riens, pu vous rendre compte de 3 livres, et d'un disque et d'un revue, etc... Et il en est ainsi à presque tous les moments. Nous étouffons dans nos seize pages!

De que nous fassions pour faire mieux? De l'argent encore de l'argent. Bien sûr nous pourrions — comme tout le monde — vendre notre journal à 4, 5 ou 6 francs le numéro! Mais nous ne le pouvons pas. Le P.B. a une vocation: être le journal du peuple breton. Pour cette raison, nous ne pouvons accepter, sans y être obligés par le coût de réalisation, d'augmenter nos prix. Aussi nous restons à 3 F le numéro. Mais si vous qui le pouvez nous aidiez financièrement, alors — à ce prix — nous pourrions encore mieux pour le plus grand bénéfice... des travailleurs bretons. Merci d'avance à ceux qui nous aurons entendus.

11^{te} liste

Lemay 81	20,00 F
Combes et Blanc	20,00 F
Mme Le Chouan	5,00 F
Benoist	10,00 F
R.E. Rena	20,00 F
J. Fanchal	25,10 F
Catherine Sautou	20,00 F
S.M. Lannou	20,00 F
Dr. Le Goff	40,00 F
Anonyme, 82	5,00 F
Anonyme, 32	5,00 F
V.C. Vii	30,00 F
Anonyme, Rennes	5,00 F
M.L.P. Paris	20,00 F
Anonyme, Rennes	1,60 F
Guéhen	10,00 F
R.G. Quimper	70,00 F
R.G. Quimper	20,00 F
R.G. Lorient	20,00 F
Rena Tasseil	14,00 F
P.S. W. Gaden	20,00 F
M.L.L. 83	10,00 F
P.L.B.	20,00 F
27 Fontaine-aux-roches	20,00 F
R. Le Diguelher	20,00 F
Montfort	20,00 F
C.M.	20,00 F
St. Michel-en-la-forêt	20,00 F
Total de la 11 ^{te} liste	728,70 F
Revenu des ventes précédentes	7.620,00 F
Total	8.348,70 F

LE PEUPLE BRETON

Mention Boîte Postale 304 29273 BREST CEDEX

ABONNEMENTS Ordinaire: 20 F De soutien: à partir de 30 F Étranger: 30 F Étranger (par avion): 45 F C.C.P. 2 365-76 RENNES

CHANGEMENTS D'ADRESSE Pour tout changement d'adresse nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal et en joignant 1,20 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

L'Union démocratique bretonne

Saint-Malo

A nos lecteurs de la région de Tours

Alors que le conflit de la SICNA devient la triste détermination de la durée de grève, le jour même où manifestent les travailleurs en lutte, la municipalité réactionnaire consacre sa journée à la célébration de la militarisation en faisant le lancement de la frégate juco-anglo « Duguay-Trouin ». Dans une telle ambiance, on comprend qu'il soit nécessaire de multiplier les initiatives pour venir en aide aux grévistes. Ainsi les 30 et 31 janvier à ce lieu une vente manuelle de produits au profit des chômeurs de la SICNA. La section U.D.B. des Pays de France y a participé et a vendu 300 kg de carottes à Parandé.

Guy Leglard 2, place Léo-Lagrange 37300 Joué-les-Tours

CAFE DES MOUETTES GUINÉE A LA PRESSION PORT DE COMMERCE BREST - Tél 44-33-21

La Campagne des Cantonales



Yann Daumer et André Komet, candidat à Mortaix, lors d'une réunion publique le 17 février.

Un cellule U.D.B. au port de commerce de Brest...

Des travailleurs du Port de Commerce et des militants de l'U.D.B. travaillant sur le Port se sont réunis le vendredi 30-1-1976 au siège de l'Union Démocratique Bretonne, rue Auguste Kervern à Brest et ont analysé la situation économique, sociale, donc politique du Port de commerce. Il découle de cette confrontation que l'emploi dans la réparation navale est tout particulièrement menacé à Brest, ce qui ne fait qu'aggraver la situation globale de l'emploi, déjà critique en Bretagne. En effet, en cas de licenciement les travailleurs

du port de commerce n'ont aucune chance de trouver un emploi de remplacement sur place, le chômage étant pour eux la seule issue. L'urgence de mener un combat politiquement breton et socialiste donc U.D.B. au Port de commerce est apparue à tous.

A l'issue de cette réunion il a été décidé à l'unanimité de créer officiellement une cellule U.D.B. au Port de Commerce, car c'est aussi sur le lieu de travail que se construit la Bretagne socialiste de demain.

Au stage de Nantes: FORMER DES MILITANTS POLITIQUES

L'Union Démocratique Bretonne est à un stade de son développement tel que les moyens artisanaux et parfois de fortune qu'elle utilise depuis sa création ne lui suffisent plus. Et ce dans tous les domaines de l'activité politique, y compris la formation des militants.

Il faut passer à une dimension supérieure, et le stage de formation politique, qui a regroupé pendant trois jours de travail intensif une vingtaine de militants en a été une illustration.



Les 6, 7 et 8 février, à Nantes, ce ne furent pas des journées, ni des discussions à n'en plus finir dans tous les azimuts, mais bien de véritables cours, présentés par des camarades de notre parti, spécialisés sur l'économie politique, qui sur les différents modes et les diverses stratégies de prise de pouvoir. Ou bien, de manière plus pratique, on s'exerça à la prise de parole, à la conduite des réunions, à la rédaction de communiqués.

Un stage qui fut, de l'avis de tous les participants un succès, et qui préfigure, à une échelle encore modeste, les véritables écoles de formation, qui seront un jour nécessaires...

Ceci VOUS concerne!

BULLETIN D'ADHESION

Nom _____

Adresse _____

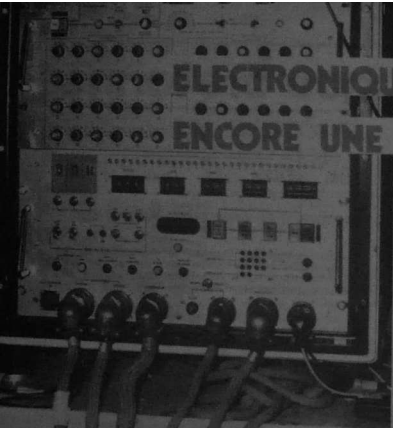
déclaire vouloir adhérer à l'U.D.B.

A _____ le 197 _____

Signature _____

Adresser ce bulletin (bulletin de soutien) à: U.D.B. c.p. 304, 29273 BREST CEDEX

ELECTRONIQUE : ENCORE UNE VOCATION RATÉE ?



LA.D.I.P. de Morlaix (Association des Ouvriers en Instruments de Précision) utilise directement les techniques de l'électronique, vient de recevoir le prix de la Sécurité de son retour du Service Militaire. Pour la France manque de téléphones, les contacts sont saturés et il est urgent de trouver le Gouvernement promet d'augmenter sensiblement le nombre de lignes et cables que des crédits.

Pendant ce temps, l'A.D.I.P. qui n'a pas employé depuis 7 ans, travaille sur un projet de 4 000 emplois en 1978, à moins qu'il n'y ait eu de début d'année.

ACTUELLEMENT le téléphone emploie une technique dite « électromécanique ». Ce système a pour inconvénient d'être très volumineux et d'être en grande partie obsolète. Les demandes de lignes, dans tout le territoire, ne cessent d'augmenter. On se demande comment on peut multiplier le nombre de lignes, et présente en plus pour les usages capitalistes l'absence d'entretien, à effacer, au demandeur 2 fois moins de main-d'œuvre pour la fabrication.

Il faudrait donc multiplier les machines par 3 pour employer le volume personnel de fabrication. Un problème technique, ce système ne peut résoudre. La fabrication mécanique en fait des usages courants différenciés et des spécialisations nouvelles et il y a un risque de volume accru de fabrication que dans 2 ans environ.

En attendant, l'industrie capitaliste a besoin d'un système automatisé.

LE CONSTRUCTION DE SYSTÈMES
Il semble à augmenter les possibilités de la technique électromécanique en lui adjoignant un ordinateur.

1978 - DÉCIS DE L'ÉLECTRONIQUE
1978-81 : électromécanique à caractère, début du système traditionnel.
1981 : l'électronique reste le seul système viable.

Comme par hasard aussi, l'A.D.I.P. a été invitée à Paris, où les 3 autres ont rejoint à Morlaix ont d'ailleurs été invités à se faire entendre ?

Le S.A.T. de Lannion a construit une usine à Bayona, et la C.N.E.T. de Paris se dématérialise à Toulouse ! Ainsi, tout le système industriel de l'installation du téléphone à Lannion se trouve déplacé : un centre de recherche, une usine d'étude et de développement, des unités de production.

La région de Toulouse et l'Alsace comptent elles aussi, des problèmes d'emplois. L'aéronautique, avec le C.N.E.T. La fabrication aussi d'ailleurs dématérialisée avec ERICSSON et la C.I.T., dans la région parisienne.

La région de Toulouse et l'Alsace comptent elles aussi, des problèmes d'emplois. L'aéronautique, avec le C.N.E.T. La fabrication aussi d'ailleurs dématérialisée avec ERICSSON et la C.I.T., dans la région parisienne.

Comme d'habitude par ces régions sont travaillées par la Gauche, le Gouvernement a le vil habit d'arracher des sièges aux Socialistes et aux Radicaux.

Ainsi les usines de fabrication téléphoniques multiplient la Bretagne pour d'autres sites, portant un coup fatal à la cellule « vocation électronique de la Bretagne », utilisée comme une caisse par tant de gouvernements de la Vème République.

« Bretagne » réservoir de main-d'œuvre ; mais est la véritable vocation, jugée à notre avis, d'être dématérialisée depuis des années par l'I.D.B. Et l'équipe Gérard-Christe ne fait que continuer.

— A Brest, lancement à grande vitesse de la construction d'une grande ferme de radoub pour la réparation navale, en même temps que se construit un centre de fabrication d'une usine grave, et tandis que La Havre en a une plus grande en projet.

— A Lannion, Rennes, Morlaix, Guingamp, suppression d'emplois dans le téléphone.

Dans les deux cas il s'agit de décisions gouvernementales, de décisions politiques déformées ou, comment, pourquoi sans fabrication du nouveau système.

Syndicalisme

VICTOIRE À LA SFIM
Les lecteurs du « Peuple Breton » se rappellent dans quelle condition la C.F.D.T. avait réussi à implanter une section syndicale à la Française Maritime, usine qui traite les sous-produits de la pêche.

Voyant qu'elle ne pouvait plus éviter la création de cette section, la direction avait favorisé la création d'un « syndicat mixte » C.F.T. et avait fait rejeter le liste C.F.D.T.

La C.F.D.T. intenta un procès à la direction ; elle gagna ce procès, les élections précédentes furent annulées. Les nouvelles élections permettaient à la C.F.D.T.

CONCARNEAU
de s'implanter à la SFIM.

Nous en informons nos lecteurs par un article intitulé : victoire syndicale à la SFIM.

Aujourd'hui, après plusieurs années de lutte, nous pouvons reprendre ce titre. En effet les dernières élections marquent la progression de la C.F.D.T. qui devient majoritaire avec 2 titulaires et 2 suppléants pour les délégués du personnel.

Cette nouvelle victoire syndicale revêt une importance particulière ; les multiples pressions de la direction n'empêchent pas les travailleurs de la SFIM de voter ou est leur intérêt.

Section de Concarneau

PRESQU'ILE DE RHUYS : LE VENT TOURNE !

PRESQU'ILE DE Rhuy s'écartant comme un bras le Mor-Bihan des côtes du Mor-Breiz elle s'allonge sur 20 kilomètres, pour 4 à 6 de largeur. Un canton, Sarzeau, cinq communes, Sarzeau courent à elle seule la moitié de la superficie.

Ce fut jadis la « Terre fortunée », peuplée et prospère avec son manoir forestier, son « blé blanc » et ses vignes, ses salines la pêche et le cabotage.

LE DEPEULEMENT
Le dépeuplement excessif la phylloxéra, la loi de 1948 sur le sel.

De 1978 à 1978, 2 années. Ces 2 années sont employées par le Gouvernement pour préparer les élections législatives ! Il lui faut donc créer le minimum de développement.

Ainsi à Brest, la forme de radoub, pendant sa construction (dura prévue 2 ans environ), emploiera un millier de personnes. Après 7... Les élections seront passées !

Dans le téléphone aussi, on se fait traîner le plan de reconversion pour ne pas effrayer « ces braves Bretons ».

Après 1978, le Pouvoir actuel, « il réussit dans cette opération, en aura encore pour 5 ans de tranquillité... » Et l'équipe Gérard-Christe ne fait que continuer.

Pour la Bretagne à elle seule d'immenses possibilités en hommes capables, en ouvriers compétents, en espaces pour des usines nouvelles, en ressources maritimes... Encore faudrait-il que ces possibilités débouchent sur le plan des réalisations et soient utilisées au mieux de l'intérêt général.

Et cela, seule une Bretagne socialiste sera à même de le traduire dans les faits.

Section de Brest-Recurvance et de Brest-St-Marc

trants (1864 à 429 (1946), est remontée à 563 en 1975.

Mais l'avenir est lourd de menaces : les ostréiculteurs réduisent la production, la création d'un port de plaisance dans l'aire de Plérin, l'envasement de l'embouchure de la Vilaine depuis que le barrage d'Azal existe.

TOUT POUR LE TOURISME
Barrage Port de plaisance réalisé au Croisic en Arzon ; projet à Damgan et près de Suscinio, Plourival et pour tout ces endroits et côtes exploitées techniquement.

Indignée, la section de Vannes



Avant Deux aspects de la presqu'île de Rhuy. Après



Après

Tour-du-Parc en témoignage. Son maire et conseiller général dynamique, Henri De Malquer et rénove l'ostréiculture par l'introduction de huîtres portugaises. La légion ne fut pas perdue quand cette dernière succomba à une épidémie, la « grippe japonaise » a pris la relève. Les jeunes restent au pays, et la population, descendue de 1 000 ha-

cristiques, aux retombées sur les activités traditionnelles souvent si mal étudiées ?

Pour les touristes. Pour certains touristes, pour être précis Feu De Malquer a en effet un successeur au titre de conseiller général. Un successeur d'importation, qui a passé peu de jours et encore moins de nuits dans la presqu'île. Son nom est assez connu ; Raymond Marcellin, ex-maire de l'extérieur.

L'U.D.S. était donc réduite au silence (« Silence aux pauvres ! »). Mais elle avait attaché le gilet.

Elle avait la première entreprise de sensibiliser la population locale — et vaincue — à l'opération « tourisme de luxe » menée sur la presqu'île. Depuis, les associations de défense de l'environnement, la dénonciation de la pollution des milieux naturels et des paysages, des succès comme celui de la Forêt-Fouvent, ont rendu un peu moins aisées de telles luttes d'avant-garde.

ET AUJOURD'HUI
Trop avancée, l'opération Kerjouanno-La-Croisette, n'a pu être achevée. Du moins des « brèches » exorbitantes, tel le projet de restaurer panoramique perché sur le turquois du Petit-Mont, ont elles fini par être jetées à la corbeille.

Mais des promoteurs acquiescents des terres expropriées ont pris le relais de la S.A.T.M.O.R. Les noms de lieux-dits bretons ont disparu.

LES OPPOSANTS DE 1970
La première phase de l'opération (Suite page 7)

CHIFFRES POUR UN COMBAT

LA DÉGRADATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL EN BRETAGNE DE 1973 A 1975 (1)			
	1973	1975	Var. 73-75
Demandes d'emploi (1 000)	17,65	33	+ 87 %
Offres d'emploi (1 000)	6,84	3,2	- 53 %
Rapport offres/demandes	39 %	9,7 %	
Chômeurs secourus (1 000)	5,3	15,2	+ 187 %
Taux de chômage secouru (2)	0,9 %	2,3 %	+ 155 %
Chômage partiel (3)	5,1	25,2	+ 394 %

Source : Ministère du Travail
(1) Moyenne juillet à septembre.
(2) Par rapport à la population active salariée.
(3) Nombre de journées indemnisées (en 1000).

La Bretagne est le sixième producteur de lait européen après le reste de la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et l'Italie. Il se situe devant le Danemark, l'Irlande et la Belgique.

La collecte de lait dans l'ensemble de la Bretagne représentait en 1972 47,6 millions d'hectolitres alors que la France entière en produisait 271,6 millions. La production laitière bretonne représente donc 21,25 % de la production du reste de la France.

Le nombre moyen de vaches par exploitation est de 10,8 pour l'Île et Vilaine, 11,2 millions d'hectolitres par exploitation en Côte d'Azur (18,3 millions d'hectolitres), du Finistère (9,5 millions d'hectolitres) du Morbihan (8,2 millions d'hectolitres) et de la Loire-Atlantique (8,3 millions d'hectolitres par exploitation).

La majorité des exploitations ayant des vaches laitières ne dépassent pas 30 hectares. Ceci représente 81 % des exploitations en Île et Vilaine, 51 % dans le Finistère, 96 % dans les Côtes du Nord et 60 % en Loire-Atlantique.

Le lait est donc produit presque exclusivement par des petites et moyennes exploitations. La caséologie de cette production est donc très particulière. Le lait est donc produit presque exclusivement par des petites et moyennes exploitations. La caséologie de cette production est donc très particulière.

La production laitière nécessite un rapport direct entre l'éleveur et le consommateur. La qualité des produits dépend des soins prodigués par l'éleveur à son cheptel. C'est la petite exploitation familiale qui est la plus favorable à ce type de production.

Malgré cette disparition, la production laitière a augmenté de façon spectaculaire et a pratiquement doublé.

Cela s'explique par l'effort prodigieux des éleveurs qui ont consenti leur travail en accroissant la fertilité des vaches, le remplissage des races locales. Plus rares bretonnes, Froment du Léon et Armoricaux par les races à lait récemment associées à une amélioration des aliments du bétail.

Ces exploitations ont tendance à produire du lait comme une fonction naturelle sans se préoccuper de la demande. Pour le fournisseur de lait le seul moyen de maintenir le niveau de production est d'acquiescer à la production. Les organismes collecteurs qui exploitent ce lait demandent une production de plus en plus grande et encouragent par les primes de productivité la production de plus en plus grande.

Il sort donc de Bretagne et principalement des petites exploitations familiales un véritable fleuve blanc. Que devient ce lait ?

LE LAIT EN BRETAGNE

ou le pillage de notre or blanc

Dans le Morbihan 87 % du lait est collecté par les transformateurs industriels privés. Le lait produit dans le Morbihan est exporté vers les départements limitrophes 10 % vers l'Île et Vilaine, 8 % vers le Finistère, 9 % vers la Loire-Atlantique et 7 % vers les Côtes du Nord soit 34 % du lait collecté.

Une coopérative s'étend à l'acheminement régional englobant le Mayenne et la Normandie c'est la Sica Ouest Lait. C'est une société d'intérêt collectif agricole bénéficiant d'un statut plus souple que les coopératives locales. Elles peuvent avoir des adhérents non agriculteurs et des usagers agricoles non adhérents. Chaque membre dispose d'un nombre de voix proportionnel au nombre de parts sociales qu'il a souscrit. La Sica Ouest Lait intègre quelques coopératives locales comme la Coliv et l'Union Laitière Normande et des industries privées comme Négo-bœuf.

La compétition entre les différentes firmes n'est qu'apparente et de nombreux accords entre groupes permettent la répartition des zones de ramassage.

Dans le Finistère 4 firmes assurent 72 % de la collecte de lait : Cab (21 %), Poudaniel (13 %), Entremont (21 %) et Négo-bœuf (18 %).

Malgré cette importante concentration, quelques industries de taille moyenne assurent 5 % de la collecte. L'Union laitière bretonne collecte 10 % du lait, le reste de la production est collecté par Préal et Bidel.

Dans le Morbihan, Préal qui appartient au groupe Pernier Sapien, effectue dans ses 4 usines 42,5 % de la collecte du département alors que l'U.L.B. ne réalise que 16 %.

En Île et Vilaine, il existe de nombreux accords entre firmes privées en ce qui concerne les zones de ramassage (Bridel, Négo-bœuf, Besnier et Entremont) entre coopératives (Cic et Coliv) et entre coopératives et industries privées (Préal et Sica Ouest Lait) constituant la Sica laitière de Normandie.

Cette étude nous permet de nous rendre compte comment les grands groupes privés interviennent en absorbant par intermédiaire des SICA, les coopératives issues du syndicalisme agricole.

Trente-neuf entreprises collectent le lait en Bretagne et leur chiffre d'affaire global est de 1 200 millions de francs. Pour le reste de la France le chiffre d'affaire est de 20 832 millions de francs.

Les entreprises laitières implantées en Bretagne réalisent un chiffre d'affaire qui est de 6,4 % par rapport au reste de la France. L'Union Fon sait que la production de la Bretagne correspond à 22,5 % du reste de la France et est obligé de constater que 16,1 % du chiffre d'affaire sort de Bretagne. Le lait est donc récolté en Bretagne et exporté ailleurs.

Les statistiques concernant les départements de l'Orne et du Calvados montrent que la transformation du lait dans les usines de ces départements provient de lait collecté en dehors de ces départements (20 % des besoins pour les usines du Calvados et 22 % pour les usines de l'Orne).

Des citernes de 30 000 litres acheminent le lait collecté en Bretagne vers les usines de Normandie. Ainsi toutes les citernes de la laiterie Préal de Montauban de Bretagne sont immatriculées dans le Calvados, des citernes de la laiterie Elle et Vire viennent s'approvisionner à la laiterie de la Coliv à Saint-Méen Le Grand.

D'ailleurs Monsieur Grand, président de l'Union Laitière Normande déclare sur le terrain de la Coliv lors de l'inauguration de la fromagerie par Chirac : « C'est donc le pense de l'argent bien placé pour servir les agriculteurs, pour mieux orienter les fabrications, pour répondre aux souhaits de l'Etat en fabriquant un produit exportable ». Déjà en 1960 (19-19 septembre) le journal « Le Monde » publiait un article : « Un pays dont l'agriculture est colonisée », et déclarait : « Et pourtant le Département des Côtes du Nord est riche en produits agricoles de qualité, mais ils ne jouissent d'aucune réputation, car nulle industrie, nulle coopérative ne les a jamais fait connaître. Soit-équipes en industrie alimentaire, l'agriculture de Côte du Nord a pris l'habitude de vendre ses produits « brute de culture », elle devant le prix facile pour ceux qui des départements voisins cherchent à la coloniser.

On peut dire qu'il n'y a plus de concurrence entre les petites et les grands industriels locaux ont fait place à de grandes firmes françaises ou internationales qui disposent d'une longue expérience et de techniques élaborées concernant les investissements de capitaux.

En ce qui concerne les coopératives il existe maintenant un problème entre les coopératives et la coopérative qui n'est plus assimilable à un trust privé d'autant plus qu'elle est intégrée dans une SICA. En 1972 se sont développées les manifestations des producteurs de lait réclamant un prix du lait en fonction du prix de revient. L'intérêt des producteurs et l'intérêt de la coopérative cherchant l'efficacité, la conquête des marchés par des prix compétitifs est inconciliable.

Les producteurs qui se sont modernisés ont investi bien sûr, mais se sont trouvés dans une situation où leur demande excédait la production de lait de plus ou moins bonne qualité sans se soucier du reste, en particulier de la commercialisation.

Le producteur est devenu totalement tributaire de la laiterie qui décide comme elle veut du prix du lait, du paiement au taux de matière grasse (le prix de base est passé de 34 g à 38 g de matière grasse), du paiement à la qualité bactériologique (il n'y a plus que deux collectes de lait par semaine les normes de paiement à la qualité sont donc modifiées). Les producteurs sont obligés d'accepter les conditions faites par la laiterie car le lait n'est plus d'autres débouchés.

Après avoir assuré la collecte du lait, les industries laitières assurent la commercialisation du lait destiné à la consommation courante et assurent également sa transformation en produits qui sont le beurre, les laits fermentés, les fromages et le poudre de lait.

Le lait est une matière première particulièrement intéressante car son exploitation a effectué sans aucun déchet, tout est commercialisable.

Le lait est défini légalement comme le produit provenant de la traite d'une ou plusieurs vaches n'ayant fait l'objet d'aucune sélection n'ayant subi tout au plus qu'un écrémage partiel de 3,5 % de mg/l à compter du 31 décembre 1975. Le lait cru ne peut être vendu aux consommateurs que par l'intermédiaire des producteurs ou par l'intermédiaire des fromagers. Les vaches laitières en nature peuvent être vendus librement après avoir subi des traitements appropriés (pasteurisation et traitement sous efficacité).

En commercialisant les laiteries récupèrent une partie de matière grasse qui est utilisée dans d'autres chaînes de fabrication.

LE BEURRE
La dénomination beurre est réservée aux produits exclusivement obtenus par battage de crème ou de lait suffisamment dégraissés de lait et d'eau par malaxage et lavage pour ne plus résider que par 100 g que 18 g de matière grasse non grasses dont au maximum 18 g d'eau. Il a été produit en Bretagne et en 1974 158 232 tonnes de beurre alors que la production de la France était de 316 800 tonnes, la production de beurre breton représentait 44,1 % de la production du reste de la France. Une partie de ce beurre est fait dans les laiteries installées en Bretagne mais est commercialisé par les firmes ayant leur siège social en Normandie ou à Paris. Il est coté que le beurre breton commercialisé par l'Union laitière normande.

Le produit est devenu totalement tributaire de la laiterie qui décide comme elle veut du prix du lait, du paiement au taux de matière grasse (le prix de base est passé de 34 g à 38 g de matière grasse), du paiement à la qualité bactériologique (il n'y a plus que deux collectes de lait par semaine les normes de paiement à la qualité sont donc modifiées). Les producteurs sont obligés d'accepter les conditions faites par la laiterie car le lait n'est plus d'autres débouchés.

Après avoir assuré la collecte du lait, les industries laitières assurent la commercialisation du lait destiné à la consommation courante et assurent également sa transformation en produits qui sont le beurre, les laits fermentés, les fromages et le poudre de lait.

Le lait est une matière première particulièrement intéressante car son exploitation a effectué sans aucun déchet, tout est commercialisable.

Le lait est défini légalement comme le produit provenant de la traite d'une ou plusieurs vaches n'ayant fait l'objet d'aucune sélection n'ayant subi tout au plus qu'un écrémage partiel de 3,5 % de mg/l à compter du 31 décembre 1975. Le lait cru ne peut être vendu aux consommateurs que par l'intermédiaire des producteurs ou par l'intermédiaire des fromagers. Les vaches laitières en nature peuvent être vendus librement après avoir subi des traitements appropriés (pasteurisation et traitement sous efficacité).

En commercialisant les laiteries récupèrent une partie de matière grasse qui est utilisée dans d'autres chaînes de fabrication.

LE LAIT COMMERCIALISABLE
Le lait est défini légalement comme le produit provenant de la traite d'une ou plusieurs vaches n'ayant fait l'objet d'aucune sélection n'ayant subi tout au plus qu'un écrémage partiel de 3,5 % de mg/l à compter du 31 décembre 1975. Le lait cru ne peut être vendu aux consommateurs que par l'intermédiaire des producteurs ou par l'intermédiaire des fromagers. Les vaches laitières en nature peuvent être vendus librement après avoir subi des traitements appropriés (pasteurisation et traitement sous efficacité).

En 1972 il y avait ce qu'on a appelé la montagne de laits en raison du stock important dû à l'augmentation de production mais aussi au manque de consommation de beurre. La concurrence entre la beurre et les grasses végétales.

En 1972 il y avait ce qu'on a appelé la montagne de laits en raison du stock important dû à l'augmentation de production mais aussi au manque de consommation de beurre. La concurrence entre la beurre et les grasses végétales.

En commercialisant les laiteries récupèrent une partie de matière grasse qui est utilisée dans d'autres chaînes de fabrication.



Le lait breton est ramassé par les camions normands.

Ramassé par les usines des laiteries de la Marche ou de l'Orne, le lait des Côtes du Nord fait un excellent « beurre normand », qui se vend très facilement et très cher grâce à l'effort que les Normands ont fait depuis plusieurs générations dans le sens de la commercialisation, mais il se vend cher sans que les éleveurs bretons en bénéficient.

En 1976 les chèvres n'ont pas évolué si ce n'est qu'elles se sont amplifiées avec l'utilisation des moyens modernes de production et avec la plus grande concentration des industries laitières.

Il n'est pas exagéré de dire que les grands trusts de l'industrie laitière (Unilever, Préal, Pernier, ULLN) viennent nous piller notre matière première, principale richesse de notre région, le lait.

Cette exploitation se fait au détriment des agriculteurs et de l'économie bretonne.

LES INDUSTRIES LAITIÈRES ET LA TRANSFORMATION DU LAIT

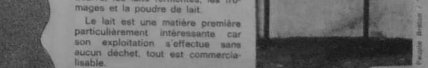
Les principales industries agro-alimentaires qui exploitent le lait breton sont par ordre d'importance du chiffre d'affaire en 1973 :

— Unilever (La Roche sur Faïes) firme anglo-néerlandaise, première industrie agro-alimentaire du marché commun par son chiffre d'affaire de 61,4 milliards de francs.

— Gervais Danone, B.S.N. avec un chiffre d'affaire de 9,7 milliards de francs est la quatrième firme agro-alimentaire du marché commun. C'est la première société française de l'industrie alimentaire avec 65 millions de francs de bénéfices.

— L'Union laitière normande avec un chiffre d'affaire de 2,9 milliards de francs est la 25^e industrie alimentaire du Marché Commun, la 5^e industrie alimentaire française avec un bénéfice déclaré de 6 milliards de francs.

— La Coopérative des Agriculteurs de Bretagne a un chiffre



Une signalisation réverbérante en Île-et-Vilaine.

ou par Préal. Du beurre breton fabriqué par la laiterie de Préal est commercialisé par l'Union laitière normande avec l'appellation « Amant Breizh ».

En 1972 il y avait ce qu'on a appelé la montagne de laits en raison du stock important dû à l'augmentation de production mais aussi au manque de consommation de beurre. La concurrence entre la beurre et les grasses végétales.

En 1972 il y avait ce qu'on a appelé la montagne de laits en raison du stock important dû à l'augmentation de production mais aussi au manque de consommation de beurre. La concurrence entre la beurre et les grasses végétales.

En commercialisant les laiteries récupèrent une partie de matière grasse qui est utilisée dans d'autres chaînes de fabrication.

En 1972 il y avait ce qu'on a appelé la montagne de laits en raison du stock important dû à l'augmentation de production mais aussi au manque de consommation de beurre. La concurrence entre la beurre et les grasses végétales.

LA COLLECTE DE LAIT

Une faible partie du lait de la ferme est consommé sur place. 9 812 t/h sont consommés par la famille du cultivateur, 5 927 t/h sont vendus en nature directement à la ferme, 83 67 t/h sont utilisés pour la fabrication à 23 045 t/h de lait qui ont été collectés dans l'ensemble de la Bretagne ce qui représente 21,25 % de la collecte du reste de la France.

Une dizaine de petites entreprises privées effectuent la collecte laitière. Le Cal, Gasp, Rolland, de la Montagne, Sté Industrielle du Léon, Ruffand, Centrale Malouine, Depicq, Hazard, Tribault. Ils tendent de plus en plus à être intégrés par les grands groupes privés de l'industrie laitière.

On compte en Bretagne huit grandes sociétés : Entremont Marcillat, Préal Sapien Pernier, La Roche sur Faïes Unilever, Négo-bœuf, Bridel, Besnier, Laiterie Nouvelle de l'Argouenn, Allatit.

On distingue dix coopératives locales qui sont par ordre d'importance : Unicoop, Coliv, Colavann, Cana, Evran, Car, Coliv, Armorica, Larczo, Côte d'Emeraude.

Trois établissements privés sont associés à des groupements coopératifs : Gobelat à Saint-Pol-de-Léon avec Evran, Gobelat et la Société laitière de l'Ouest avec le Cal.

Dans le Finistère, l'industrie collective de la production de lait. Dans les Côtes du Nord, 60 % est livré aux coopératives et 40 % aux sociétés privées. La plupart des entreprises collectrices dépendent de groupes ayant des sites d'activité pluridépartementales (pres d'un tiers de la collecte est traité dans des usines extérieures au département).

Malgré cette importante concentration, quelques industries de taille moyenne assurent 5 % de la collecte. L'Union laitière bretonne collecte 10 % du lait, le reste de la production est collecté par Préal et Bidel.

Dans le Morbihan, Préal qui appartient au groupe Pernier Sapien, effectue dans ses 4 usines 42,5 % de la collecte du département alors que l'U.L.B. ne réalise que 16 %.

D'ailleurs Monsieur Grand, président de l'Union Laitière Normande déclare sur le terrain de la Coliv lors de l'inauguration de la fromagerie par Chirac : « C'est donc le pense de l'argent bien placé pour servir les agriculteurs, pour mieux orienter les fabrications, pour répondre aux souhaits de l'Etat en fabriquant un produit exportable ». Déjà en 1960 (19-19 septembre) le journal « Le Monde » publiait un article : « Un pays dont l'agriculture est colonisée », et déclarait : « Et pourtant le Département des Côtes du Nord est riche en produits agricoles de qualité, mais ils ne jouissent d'aucune réputation, car nulle industrie, nulle coopérative ne les a jamais fait connaître. Soit-équipes en industrie alimentaire, l'agriculture de Côte du Nord a pris l'habitude de vendre ses produits « brute de culture », elle devant le prix facile pour ceux qui des départements voisins cherchent à la coloniser.

En 1976 les chèvres n'ont pas évolué si ce n'est qu'elles se sont amplifiées avec l'utilisation des moyens modernes de production et avec la plus grande concentration des industries laitières.

Il n'est pas exagéré de dire que les grands trusts de l'industrie laitière (Unilever, Préal, Pernier, ULLN) viennent nous piller notre matière première, principale richesse de notre région, le lait.

Cette exploitation se fait au détriment des agriculteurs et de l'économie bretonne.

En 1976 les chèvres n'ont pas évolué si ce n'est qu'elles se sont amplifiées avec l'utilisation des moyens modernes de production et avec la plus grande concentration des industries laitières.

Il n'est pas exagéré de dire que les grands trusts de l'industrie laitière (Unilever, Préal, Pernier, ULLN) viennent nous piller notre matière première, principale richesse de notre région, le lait.

Cette exploitation se fait au détriment des agriculteurs et de l'économie bretonne.

En 1976 les chèvres n'ont pas évolué si ce n'est qu'elles se sont amplifiées avec l'utilisation des moyens modernes de production et avec la plus grande concentration des industries laitières.

Il n'est pas exagéré de dire que les grands trusts de l'industrie laitière (Unilever, Préal, Pernier, ULLN) viennent nous piller notre matière première, principale richesse de notre région, le lait.

Cette exploitation se fait au détriment des agriculteurs et de l'économie bretonne.

En 1976 les chèvres n'ont pas évolué si ce n'est qu'elles se sont amplifiées avec l'utilisation des moyens modernes de production et avec la plus grande concentration des industries laitières.

Il n'est pas exagéré de dire que les grands trusts de l'industrie laitière (Unilever, Préal, Pernier, ULLN) viennent nous piller notre matière première, principale richesse de notre région, le lait.

Cette exploitation se fait au détriment des agriculteurs et de l'économie bretonne.

En 1976 les chèvres n'ont pas évolué si ce n'est qu'elles se sont amplifiées avec l'utilisation des moyens modernes de production et avec la plus grande concentration des industries laitières.

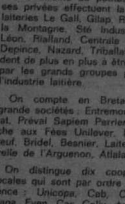
Il n'est pas exagéré de dire que les grands trusts de l'industrie laitière (Unilever, Préal, Pernier, ULLN) viennent nous piller notre matière première, principale richesse de notre région, le lait.

Cette exploitation se fait au détriment des agriculteurs et de l'économie bretonne.

En 1976 les chèvres n'ont pas évolué si ce n'est qu'elles se sont amplifiées avec l'utilisation des moyens modernes de production et avec la plus grande concentration des industries laitières.

Il n'est pas exagéré de dire que les grands trusts de l'industrie laitière (Unilever, Préal, Pernier, ULLN) viennent nous piller notre matière première, principale richesse de notre région, le lait.

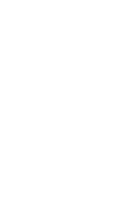
Cette exploitation se fait au détriment des agriculteurs et de l'économie bretonne.



Huit grandes sociétés, dix coopératives locales. Ici la Coopérative Coliv de Redon.



Huit grandes sociétés, dix coopératives locales. Ici la Coopérative Coliv de Redon.



Huit grandes sociétés, dix coopératives locales. Ici la Coopérative Coliv de Redon.



Huit grandes sociétés, dix coopératives locales. Ici la Coopérative Coliv de Redon.

Peuples opprimés

INDIENS MAPUCHE

Il y a environ 300 000 Indiens Mapuches sur une population totale de 10 millions au Chili. Ils parlent une langue, ont coutumes et modes de vie différents. Mais la plupart sont des ruraux et vivent dans des réserves (environ 3 000) dont l'indemnité est constamment ée. Ils ont été victimes de la grande répression terroriste des années 1970. Vivent en situation de pauvreté. Ce sont eux qui ont subi les réformes agraires et qui n'ont pas obtenu de terres. Ils ont été systématiquement opprimés. Le coup d'Etat du 11-9-73 est venu bouleverser cette situation, et une répression massive a été lancée sur les Mapuches. De véritables pogroms ont été perpétrés par les troupes de Pinochet qui ont tué des milliers de Mapuches qui ont été déportés dans des camps avec tous ceux qui ont soutenu Allende. Aujourd'hui les dirigeants sont emprisonnés, ou exilés, et le peuple mapuche se bat pour la terre, une terre soustraite à la main, que l'on a restituée aux grands propriétaires.

BALOUCHISTAN

En Pakistan, la lutte armée du peuple du Balouchistan contre dans ce territoire arabe et fon. Aujourd'hui il y a 1 100 le nombre de victimes, d'entre eux et de milliers assassinés par les militaires pakistanais. Sans compter les centaines de milliers de réfugiés déplacés à titre de représailles. Plusieurs milliers d'hommes ont été capturés et enfermés dans des camps au milieu des « opérations de la torture. Mais cette guerre coloniale ne se pose pas aussi problème pour le gouvernement central d'islamabad, et l'on continue aujourd'hui que l'armée pakistanaise a perdu plus de 7 000 hommes et blessés au cours des accrochages avec la Résistance Balouch.

BAR LE TRISKELL
Place Dohin - BREST
02 44.34.24
Général à la terrasse

CONTALERI
BAR - BOULEVARD GABARIE
Tel. 26.20.00 - BREST

P. PETIBON
Mégisserie - Epicerie de LANNON
24, Rue Kervannan - 2200 LANNON
Tel. 26.83.39

QUI EST RESPONSABLE DE LA TRAGÉDIE DE DJIBOUTI ?

Le mardi 3 février dernier, un commando du Front de Libération de la Côte française de Somalie s'est emparé d'un car de ramassage scolaire en échange duquel il a réclamé l'indemnité de 10 millions de Djibouti. Le régime du gouvernement colonialiste français n'a pas tardé à réagir, dans des conditions plus que catastrophiques, après un raid de représailles des troupes de l'armée française. Si la presse française, et la presse internationale n'ont retenu que les faits les plus sordides à condamner, le commando du Front de Libération de la Côte française de Somalie, lui-même, a été condamné à l'échelle internationale et par les médias de la presse française.

Depuis 115 ans de présence française, la Côte de Somalie dispose de 110 kilomètres de routes asphaltées, aucune industrie de transformation n'existe, alors même que le sous-sol ne déborde pas de richesses, que la pêche est fructueuse et que 1/3 de la superficie du territoire est fertile. On peut compter sur les doigts de la main les cadres diplomatiques, enseignants, administratifs, 2 professeurs d'enseignement secondaire et cela pour une population de 200 000 habitants dont 120 000 sont concentrés à Djibouti. Le pourcentage d'habitants bénéficiant de l'eau courante est de 10 %, de l'électricité de 5 %, de logements on dit 25 %. Les salaires, plus élevés que ceux pratiqués dans les pays voisins, sont en fait très bas. La manœuvre gagne de 6 000 à 8 000 francs-dollars par mois, la « bête » de 8 000 à 13 000 F. Le coût de la vie est très élevé du fait de la présence d'une importante communauté européenne à fort pouvoir d'achat. Le coût d'une vie décente est prohibitif, et réservé aux seuls Français.



Sympathisants indépendantistes exécutés ou Djibouti par les Français.

En fait, la violence s'exerce tous les jours à Djibouti, et sur tout le territoire de la façon la plus moyenne. Les répressions, déplacements autoritaires de population, persécution-séquestration, etc. sont quotidiens. Les militaires ne sont généralement pas les seuls responsables, dans les faits, de la situation. Les mesures d'expulsions arbitraires ont conduit jusqu'à ce jour plus de 80 000 personnes, dont des femmes et des enfants, des vieillards, hors de leur pays. Le corps expéditionnaire, qui vient d'être encore renforcé, compte 20 000 hommes. Les camps français, dans l'Algérie et l'Italie, en 1982, ont immédiatement été transférés à Djibouti. Une base aérienne importante a été

essais sur le territoire, et c'est par cette base aérienne qu'il a été possible de lancer les avions français de type Mirage et de faire voler le PROLINAT dans les années 70. Tous les avions français ont été détruits ou détruits de manière considérablement renforcée depuis 2 ans.

La ville de Djibouti a été assiégée d'un dispositif dit « de sécurité ». Toute la capitale est entourée de barbelés électrifiés, avec des minotiers tous les 100 mètres et des champs de mines antipersonnelles. Les barreaux militaires et administratifs sont placés devant les entrées de la ville.

Le dernier soulèvement du Front de Libération de la Côte de Somalie a regardé au monde que toutes les possibilités légales et pacifiques ont été tentées par la Ligue Populaire Africaine pour l'indépendance, parti légal d'opposition, pour obtenir de la France satisfaction pour des revendications de liberté les plus légitimes, et que nos troupes se sont soldées par des échecs. La brutalement réaction française, la menace d'abandonner le territoire, le massacre délibéré de personnes, le blocage des routes, le blocage du commerce, ont entraîné le soulèvement armé de la population.

En maintenant une oppression véritablement caractérisée sur le peuple de territoire, en supprimant une majorité de la population, en déplaçant des milliers de personnes, en empêchant le développement local, en empêchant le développement économique, le peuple de territoire a réagi dans la clandestinité. C'est pourquoi le gouvernement colonialiste français porte une très lourde responsabilité dans la situation actuelle à Djibouti.

RENÉ ABALÉ
LÉGENDE DE MUSIQUE
Instrument de musique et partitions
VANNES - MUSIQUE
P. LOHICHER
18 rue de la Liberté - 56100 VANNES
Vannes et alentours

BAR - TABACS - JOURNAUX TY JORIC
A. N. MANDARD - Tel. 35.33.17
200, rue FLOUQUET

Samedi 13 Mars, Salle du Stella - Brest (Lambézellec)
FEST-NOS avec
Blezi-ruz - kas'bet - mabec et minoc

Européens, le niveau de vie de la population est finalement très médiocre.

Dans l'état actuel de la situation, le gouvernement français s'oppose fermement dans la politique d'oppression et d'occupation militaire, sur un moment idéal proposé par Jacques Foccart, l'ancien secrétaire d'Etat aux Affaires Africaines et Marguerite du général de Gaulle, et qui vise à fonder la capitale de la Côte française de Somalie.

Le dernier soulèvement du Front de Libération de la Côte de Somalie a regardé au monde que toutes les possibilités légales et pacifiques ont été tentées par la Ligue Populaire Africaine pour l'indépendance, parti légal d'opposition, pour obtenir de la France satisfaction pour des revendications de liberté les plus légitimes, et que nos troupes se sont soldées par des échecs. La brutalement réaction française, la menace d'abandonner le territoire, le massacre délibéré de personnes, le blocage des routes, le blocage du commerce, ont entraîné le soulèvement armé de la population.

En maintenant une oppression véritablement caractérisée sur le peuple de territoire, en supprimant une majorité de la population, en déplaçant des milliers de personnes, en empêchant le développement local, en empêchant le développement économique, le peuple de territoire a réagi dans la clandestinité. C'est pourquoi le gouvernement colonialiste français porte une très lourde responsabilité dans la situation actuelle à Djibouti.

LA BIGORNE
Discothèque
CONCARNEAU

ABONNEZ-VOUS LE PEUPLE BRETON
Boite Postale 304 - 29273 BREST CEDEX
NOM PRENOM
ADRESSE
Je m'abonne pour 12 (1) 25 F (1) 12 (2) 25 F (1) 12 (3) 25 F (1)
un abonnement ordinaire 12 (1) 25 F (1) 12 (2) 25 F (1) 12 (3) 25 F (1)
un abonnement de 6 mois 6 (1) 12 F (1) 6 (2) 12 F (1) 6 (3) 12 F (1)
A partir de 12 F (1)
L'abonnement est réglé par chèque postal (1) mandat lettre (1) mandat bancaire (1) mandat postal (1) mandat bancaire (1) mandat postal (1)
C.C.P. RENNES 2365-76

COURRIER DES LECTEURS

Notre responsable pour les lettres des lecteurs. Prenez le vous-même !

BON VIEUX DE PRISON

Le titre que vous avez donné à la lecture du dernier « Peuple Breton ». Votre journal - qui est un peu le mien politique - je le lis depuis sa 1^{re} parution - à côté avec ce numéro un dévoué et constant dans la presse militante bretonne.

Militant actif du F.A.S.A.B., je reconnais sans façon les grandes qualités de votre journal - concurrent - d'autant plus facilement que, depuis politique bretonne, je suis intéressé aux efforts que vous faites pour lutter contre la répression et dénoncer la répression impériale.

Ma camarade se joint à moi pour souhaiter une bonne et heureuse année à toute l'équipe du P.B., et pour remercier tous les militants qui nous ont fait parvenir leurs vœux par l'intermédiaire de votre journal.

PAS UNE SIGNATURE !
Yann PULLIARD,
42, rue de la Santé, Paris

TRAVAILLEUR INTERMARINE
Suite à la demande d'emploi que j'ai fait paraître dans le P.B. de décembre, janvier et février, je vous signale qu'il ne sera pas nécessaire de la remplir dans le prochain numéro. J'ai voulu réussir à trouver du travail (temporaire). En cette période de chômage sans précédent, les employeurs temporaires, sont sans aucun doute espérés par les employeurs. L'annonce d'un employé temporaire permet de payer au S.M.C. et de recommencer avec la garantie normale. A Nantes, on assiste à une augmentation de ce genre de manœuvre. La reprise n'est pas pour demain, quel que soit le jour.

Mais aussi parce que membre du P.C.F., je me bats pour les libertés, je vous renvoie cette pétition avec un nombre de signatures qui pourra paraître dérisoire compte tenu de la région où j'ai travaillé : Morbihan - Penzance - Sochaux, 1^{re} concentration ouvrière de France. Mais comment expliquer aux travailleurs après tout ce que la bombe sur le Bretagne ?

René Le Diguarnier,
25 - Morbihan

«CATALOGNE» ET «PAYS CATALANS»

Le titre que vous avez donné au communiqué du P.S.A.N. sur la lutte en Pays Catalans - « La Catalogne en lutte pour sa liberté » - nous amène à vous écrire dans l'intention de rectifier cette erreur soumise comme tel et qui consiste à dire - Catalogne - au lieu de - Pays Catalans - Ce dernier terme est celui qu'emploie le P.S.A.N. Cette appellation de « Catalogne » est d'usage plus ancienne que la Catalogne moderne, en effet, mais comme composante des Pays Catalans. C'est un peu le même erreur que lorsqu'on nomme - provensal - l'ensemble des parlers d'O.C.

Les Pays Catalans sont composés de :
1) L'ancienne Principauté de Catalogne ou « Catalogne » au sens strict du terme, encore appelée « Principat ».
2) La plus grande partie de l'ancien royaume de Valence.
3) Une bande allongée de l'Aragon, le long du Principat.
4) Les îles Baléares.
5) Le Roussillon, situé en France (comme chacun sait, nos frontières sont

RESTAURANT - PATISserie - CONFISERIE - SALON DE THÉ
OLIVIER FAGON
1, place de Viarmes - 11, rue d'Aiguillon - MORLAIX - Tél. 88.20.46
Spécialités Bretonnes et Provençales

KAN AR BOBL 1976
Palais des Congrès
LORIENT : 20 et 21 Mars

ABONNEZ-VOUS LE PEUPLE BRETON
Boite Postale 304 - 29273 BREST CEDEX
NOM PRENOM
ADRESSE
Je m'abonne pour 12 (1) 25 F (1) 12 (2) 25 F (1) 12 (3) 25 F (1)
un abonnement ordinaire 12 (1) 25 F (1) 12 (2) 25 F (1) 12 (3) 25 F (1)
un abonnement de 6 mois 6 (1) 12 F (1) 6 (2) 12 F (1) 6 (3) 12 F (1)
A partir de 12 F (1)
L'abonnement est réglé par chèque postal (1) mandat lettre (1) mandat bancaire (1) mandat postal (1)
C.C.P. RENNES 2365-76

naturelle.) Et n'oublions pas l'Andorre dont la langue officielle est le Catalan.

Les militants catalans savent beaucoup à cette application qui correspond à une réalité géographique et linguistique et qui, c'est important, respecte les particularités de chacune des composantes catalanes. A nous de respecter l'appellation qu'ils ont choisie.

M.C. Combes et R. Blanc, Rennes

MENACES SUR UNE ŒUVRE DE MEHEUT

Profondément ému par l'indifférence dans laquelle a été accueillie la nouvelle de la proche disparition des œuvres de Meheut, nous nous adressons à vous pour solliciter votre attention sur ce fait. Nous sommes persuadés que vous ne serez pas en mesure de nous aider à décider de tout tenter pour éviter le pire.

Vous connaissez la situation elle se résume en fait à un seul problème à résoudre. Une demande de subvention exceptionnelle à titre adressée à Monsieur le Conservateur Régional des Bâtements de France.

Mais il semblerait normal que les Bretons eux-mêmes se désintéressent de cette œuvre.

C'est pourquoi une souscription publique est ouverte.

Claude Fagnon,
- les amis du vieux Quimper -

LA BIGORNE
Discothèque
CONCARNEAU

ABONNEZ-VOUS LE PEUPLE BRETON
Boite Postale 304 - 29273 BREST CEDEX
NOM PRENOM
ADRESSE
Je m'abonne pour 12 (1) 25 F (1) 12 (2) 25 F (1) 12 (3) 25 F (1)
un abonnement ordinaire 12 (1) 25 F (1) 12 (2) 25 F (1) 12 (3) 25 F (1)
un abonnement de 6 mois 6 (1) 12 F (1) 6 (2) 12 F (1) 6 (3) 12 F (1)
A partir de 12 F (1)
L'abonnement est réglé par chèque postal (1) mandat lettre (1) mandat bancaire (1) mandat postal (1)
C.C.P. RENNES 2365-76

LE PEUPLE BRETON

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

SOMMAIRE

- PAGE 2
S'UNIR AUTOUR
DE L' U. D. B.
- PAGE 4
MENACES SUR LA
VOCATION
ÉLECTRONIQUE
BRETONNE
- PAGE 6
LA SOLIDARITÉ
BRETONNE
- PAGE 7
CRISE DANS
LA PÊCHE
- PAGE 10
PLIOUCHTCH ET
LE PROBLÈME
NATIONAL
EN U. R. S. S.
- PAGE 11
LE PROBLÈME
BRETON DE BREST
A NANTES
- PAGE 14
DJIBOUTI :
LE COLONIALISME
FRANÇAIS
EN ACCUSATION
- PAGE 15
COURRIER DES
LECTEURS

Le 7 mars, il faut voter U.D.B. Si l'on veut faire obstacle à la politique de ruine de la Bretagne, il faut voter U.D.B. Si l'on veut témoigner qu'on croit en l'avenir de son pays, si l'on veut que ses richesses soient enfin exploitées, si l'on veut que sa personnalité soit enfin reconnue, et autrement que par des paroles, il faut voter U.D.B.

Qu'on ne nous dise pas que ce vote serait inutile, qu'il vaut mieux apporter ses voix aux plus forts, ou à ceux qui sont présumés tels. Chaque suffrage se compte, chaque voix importe, et quand ils se portent sur les candidats de l'U.D.B., leur signification a le mérite d'être claire : ce sont des votes bretons, et ce sont des votes de progrès. En tant que tels ils sont profondément efficaces !

VOTEZ U.D.B.

AURAY



**Pierre
LE GRILL**

BREST



**Fanch
MORVANNOU**

GUERANDE



**Aldrig
RUSSON**

HUELGOAT



**Marie-Hélène
MELOU**

LANNION



**Loig
KERVOAS**

LE FAOUET



**Erwan
EVENOU**

MORLAIX



**Andrew
KORNET**

NANTES



**Alan
TASSEL**

RENNES



**Yves
ROUGER**

Composition mécanique - Lorenz
Imprimerie Cornouaillaise - Quimper
Publication inscrite à la C.F.P.A.P. N° 41.387
Tirage : 8 400 ex. - Dépôt légal : 1^{er} trimestre
Directeur de la publication : R. Laprohon.